

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE RIGNAC**

---

<b>NOMBRE DE MEMBRES</b>	<b>SEANCE DU 27 JANVIER 2026</b>
Afférents au Conseil Municipal : <b>19</b>	<b>Le vingt et un janvier deux mille vingt-six à vingt heures trente</b> , le Conseil municipal s'est réuni à la mairie de Rignac sous la présidence de Jean-Marc CALVET.
En exercice : <b>19</b>	
Qui ont pris part à la délibération : <b>16</b>	
Date de la Convocation : <b>21 janvier 2026</b>	

**Présents** : CALVET Jean-Marc, MIRABEL Isabelle, ISSALY Jean-Pierre, ISSALY Christine, MARTY Maurice, PRADELS Michel, CAPMARTIN Marion, CAYRE Jérôme, DELTORT Marie-Anne, FILHOL Anthony, GARIBAL Christine, GLADIN Nathalie, MOULY Caroline, MOULY Philippe.

**Absents ayant donné procuration** : CASAGRANDA Stéphane (procuration à Jean-Marc CALVET), EPRINCHARD Michel (procuration à Michel PRADELS)

**Absents excusés** : BIBAL Laurence, GROUILLER Agnès, PHARAMOND Nicole.

**Délibération n° 2025-08 : Voirie  
Convention avec le Département pour l'entretien de l'Aire de co-voiturage**

Exposé :

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que les travaux d'extension de l'aire de co-voiturage au rond-point Rignac Centre avec la création d'un arrêt de bus sont en cours. Il précise qu'il y a lieu de signer une convention fixant les engagements du Département et de la Commune notamment pour la gestion et l'entretien de ces espaces.

Décision :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise à l'unanimité M. le Maire à signer la convention avec le Département pour la gestion et l'entretien de l'aire de covoiturage.

POUR : 16

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Fait et délibéré à RIGNAC, les jours, mois et an susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme.

Acte certifié exécutoire par dépôt en préfecture :

- dépôt en Préfecture le :
- publication ou notification du :

Le Maire,  
Jean-Marc CALVET  
ACTE DEMATERIALISE